

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 10 juin 2020

DELIBERATION

2020/25 SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

LE COLLECTIF LOISIRS ANIMATION DE LA RÉNOVATION : Animations d'été

Le Collectif Loisirs Animation de la Rénovation « CLAR » est né en juillet 2000 et a pour objet :

- De favoriser l'animation du quartier de la Rénovation et de ses environs,
- D'accompagner et de participer aux diverses manifestations organisées par d'autres partenaires.

Avec le concours d'associations lommoises et de bénévoles, le CLAR organisera 10 journées d'animation réparties sur la ville entre le 21 juillet et le 15 août. Il proposera, entre autres, de multiples animations en direction des enfants.

Le budget total de cet événement est de 26 000,00€. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de **16 000 €**.

PLANETE JEUNES : Sorties Familiales

L'association « Planète Jeunes » a été créée en septembre 1998. Elle a pour objet la promotion d'activités socio-éducatives, le développement de différentes disciplines sportives et culturelles, l'organisation d'activités de loisirs en partenariat avec d'autres structures et associations ainsi que la mise en œuvre d'actions dans le cadre d'une politique de développement social dans les quartiers.

C'est dans le cadre de ces actions que Planète Jeunes organisera des sorties familiales en direction des familles lommoises ne pouvant pas partir en vacances et a sollicité la commune pour obtenir une subvention.

Elle organisera 3 sorties en direction de 250 personnes :

- Samedi 22 août 2020 - sortie au parc d'attraction Bellewarde
- Samedi 24 octobre - sortie à Astérix spécial Halloween
- Samedi 19 décembre – sortie à Eurodisney

Le budget total de l'opération est de 9 170 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de **7 000 €**.

PLANETE JEUNES – CONCERT SOUND OF THE CURE

L'association « Planète Jeunes » organisera au sein de la Maison Folie Beaulieu une soirée musicale le 20 octobre 2020.

La tête d'affiche de la soirée musicale sera le groupe LOVECTAS qui réalise des reprises du groupe The CURE.

Le budget total de cet événement est de 1 590 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de **500 €**.

AM'N'ROSES – Participation au Trophée Roses des Sables

L'association « AM'N'ROSES » participera au Trophée Roses des Sables en Octobre 2020 afin de contribuer à la recherche contre le cancer du sein. Il s'agit d'un Rallye 100% féminin, humanitaire et solidaire.

Le budget total de cet événement est de 16 750 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de **600 €**.

Vivre Ensemble à l'Humanité : Les fenêtres qui parlent - « Rêve ton quartier »

L'association « Vivre Ensemble à l'Humanité » a participé à l'organisation de la 19^{ème} édition « les Fenêtres qui parlent ».

L'objectif était de créer avec les habitants et résidents un projet composé d'ateliers d'écriture, d'illustrations et créations visuelles et de détournement d'objets et de situations.

Le budget total de l'opération est de 2 800 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de **500 €**.

Vivre Ensemble à l'Humanité : Jardin partagé

L'association « Vivre Ensemble à l'Humanité » a créé un jardin partagé.

Il est réalisé avec l'ensemble des habitants du quartier, dans la convivialité d'un jardin collectif. Le projet est de créer ensemble le mobilier avec des palettes récupérées, de faire pousser légumes et fleurs le tout accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Le budget total de l'opération est de 800 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de **200 €**.

Vivre Ensemble à l'Humanité : Salon du Livre

L'association « Vivre Ensemble à l'Humanité » a organisé le 7 Mars le Salon du Livre.

Ce salon ouvert à tous a eu pour objectif de promouvoir la lecture sur le quartier en rendant accessible le livre.

Le budget total de l'opération est de 3 020 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de **300 €**.

WOMEN'ITAIRE : Marché du créateur

L'association « WOMEN'ITAIRE » organisera les 19 et 20 septembre 2020 à la Maison des enfants un salon du créateur.

Les bénéfices générés pendant ce week-end reviendront à l'association « Les petits devant ». Celle-ci a pour but d'améliorer le quotidien des enfants âgés de 0 à 6 ans accueillis au Pôle Enfance de Lille. Les dons permettent d'offrir aux enfants un accès à la culture et aux loisirs.

Le budget total de l'opération est de 1 036.51 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de **400 €**.

Association Ben Bella Jazz : Lomme au baobab projet de solidarité internationale

8 anciens élèves de la classe relais et/ou du collège Jean Jaurès partiront en décembre prochain au Sénégal pour mettre en œuvre un projet de solidarité internationale. Il sera réalisé en concertation avec 8 jeunes du quartier de Darou de Saint Louis au Sénégal. Une classe de l'école Nalla Ndiaye sera réhabilitée en médiathèque ouverte sur le quartier pour les jeunes lycéens et étudiants. Le séjour sera enrichi par des activités artistiques, solidaires et de découverte du patrimoine

Ce projet sera présenté lors du festival des solidarités internationales.

Le budget total de l'opération est de 32 900 euros. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de **1500 euros**.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

◆ **AUTORISER** le versement des subventions suivantes :

- 16 000,00 € au Collectif Loisirs Animation de la Rénovation (N° SIRET : 498 897 982 00019)
- 7 000,00 € à Planète Jeunes (N° SIRET : 499 120 178 00011)
- 500,00 € à Planète Jeunes (N° SIRET : 499 120 178 00011)
- 600,00 € à AM'N'Roses (N° SIRET : 880753348 -00015)
- 500,00 € à Vivre Ensemble à l'Humanité (N° SIRET : 840 398 622 00018)
- 200,00 € à Vivre Ensemble à l'Humanité (N° SIRET : 840 398 622 00018)
- 300,00 € à Vivre Ensemble à l'Humanité (N° SIRET : 840 398 622 00018)
- 400,00 € à WOMEN'ITAIRE (N° SIRET : 852 190 057 00012)
- 1500,00 € à l'association Ben Bella Jazz (N° SIRET : 521 499 582 00018)

◆ **IMPUTER** les dépenses correspondantes :

- 16 000,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n° 1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN
- 7 000,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n° 1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN
- 500,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n° 1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN

- 600,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 524 - Opération n° 2555 : soutien aux associations sociales - code service : NEN
- 500,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n° 1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN
- 200,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n° 1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN
- 300,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n° 1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN
- 400,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 524 - Opération n° 2555 : soutien aux associations sociales - code service : NEN
- 1500,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n°1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme